

# S'APPUYER SUR LA NATURE POUR PRÉPARER L'AVENIR DE SA COMMUNE :

## engager une démarche prospective

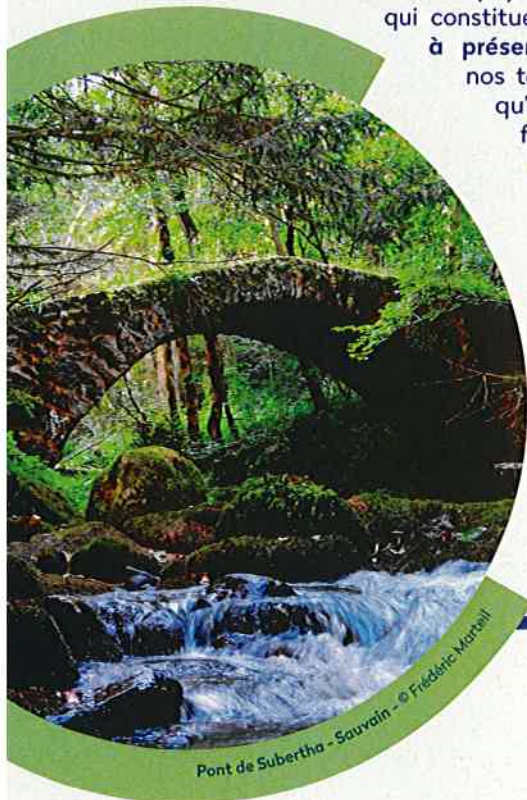


Taboac d'Espagne - © Frédérique Martelli

### DÉMARCHE PROSPECTIVE : POURQUOI S'APPUYER SUR LA NATURE POUR PRÉPARER L'AVENIR DE SA COMMUNE ?

La nature comme objet sur lequel un territoire peut s'appuyer pour préparer son avenir, peut s'entendre à la fois comme ensemble d'éléments biophysiques (minéraux, végétaux, animaux) qui constituent non seulement **des ressources à préserver**, mais également structurent nos territoires tant sur le plan paysager qu'économique (agriculture, filière forestière, activité touristique...). La nature représente aussi un atout favorisant le vivre-ensemble, en tant que bien commun partagé et espace social de rencontre. Enfin, il s'agit d'une source de bien-être importante (espace récréatif, de sport, de ressourcement) générant des aménités nombreuses : îlots de fraîcheur, purification de l'air et de l'eau, aspect esthétique...

S'appuyer sur la nature pour fonder l'avenir d'un territoire revient à mettre en place une démarche prospective, soit engager des « recherches concernant l'évolution future des sociétés et permettant de dégager des éléments de prévision » (Le Robert). Il s'agit donc de réfléchir aux tendances d'évolution du territoire (économiques, démographiques, climatiques...) afin de mettre en œuvre un programme d'actions pour y répondre à long terme, en se fondant sur la nature comme facteur de résilience, de bien-être et d'attractivité du territoire.



Pont de Subertha - Sauvain - © Frédérique Martelli

# ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

1

Réaliser un diagnostic territorial partagé avec les habitants et acteurs du territoire : qu'est-ce qui existe à l'heure actuelle ?

2

Construire une vision prospective commune du territoire dans un horizon de 20, 30 ans.

Que souhaite-t-on pour le territoire ? quels modes d'habiter, de produire, de consommer, de mobilité, de vivre-ensemble ?

3

Mettre en place un groupe de travail composé d'acteurs associatifs et professionnels et issus de différents secteurs, afin de mobiliser une expertise large et variée, et de permettre à l'équipe municipale de monter en compétences.

4

Identifier les actions à mettre en œuvre.

5

Prioriser celles-ci.

6

Définir la trajectoire pour atteindre cette vision commune via un plan d'actions.

## OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION

○ Il s'agit de réaliser **une démarche concertée**, mobilisant l'expertise des usagers et habitants du territoire – notamment les acteurs économiques, agricoles, forestiers – et par la même occasion d'informer et de sensibiliser sur ces thématiques.

○ Il convient de mener **une réflexion transversale**, sur le plan tant productif (développement des filières agricoles, forestières, artisanales et industrielles, des énergies renouvelables...), résidentiel (infrastructures de santé, pédagogiques, réglementation de l'urbanisation, impacts des constructions existantes et à venir sur la nature dans son territoire, notamment logements sociaux...), récréatif (tourisme responsable, sports de nature,...) ou encore culturel (patrimoine naturel et architectural...).

○ Plus largement, il revient de **penser les outils de gestion** (stratégies foncières, PLU-i et SCoT...) permettant de préserver et valoriser cette nature, dans une approche coopérative entre échelles territoriales et favorisant l'émergence de nouveaux partenariats entre acteurs privés, publics et associations locales.

## DES BÉNÉFICIAIRES NOMBREUX

- **Habitants** (actifs, seniors, familles, jeunes, générations futures...)
- **Scolaires**
- **Elus**, commune, services techniques communaux
- **Acteurs économiques** (renforcement de l'attractivité de la commune)
- **Touristes, visiteurs** (valorisation des aménités naturelles)

## DES ACTEURS PARTENAIRES À MOBILISER

- **ACTEURS DU TERRITOIRE À MOBILISER** : écoles, agents communaux, élus, associations et collectifs locaux, bailleurs sociaux, acteurs économiques, ...
- **APPUI COLLECTIVITÉS ET SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT** : Loire Forez agglomération, Département, Région, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'Eau Loire Bretagne... (voir fiche « intégrer la nature dans sa commune »)
- **BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉS DANS LA PLANIFICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Étang de Vallon - Champdieu - © Frédéric Manbill

## UN EXEMPLE EN MILIEU RURAL : LA FABRIQUE PROSPECTIVE DE BARD

### NATURE DU PROJET

Construction d'un projet de territoire se fondant sur la nature comme « atout pour l'attractivité et la résilience » - 2021/2022.

### CONTEXTE

En 2021, la commune de Bard est sélectionnée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour l'appel à projet « Fabrique Prospective – la nature comme atout pour l'attractivité et la résilience des territoires ruraux ». Entre 2021 et 2022, la commune a ainsi pu bénéficier d'une ingénierie d'accompagnement (consortium de bureaux d'études) pour réaliser un diagnostic de territoire et élaborer une feuille de route fondée sur cette réflexion prospective.

### LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

a associé la population via des questionnaires, portant sur trois sujets :

- Que représente pour elle la résilience et la nature dans sa commune ?
- Quel futur souhaite-t-elle en 2050 ?
- Quels acteurs seraient à mobiliser pour se faire accompagner ?

Un groupe de travail d'analyse stratégique et prospective a également été constitué, incluant élus, habitants et acteurs économiques locaux, représentants de l'agglomération, ainsi que diverses associations culturelles, sportives et environnementales et des organismes agricoles et forestiers.

### LE PROJET S'EST CONSTRUIT EN 4 ÉTAPES

1

#### DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

Appuyé par une lecture paysagère : quels enjeux liés à la nature, à la résilience et l'attractivité ?

2

#### PRIORISATION DES ENJEUX

3

#### DÉFINITION DE LA TRAJECTOIRE À ATTEINDRE

Identification des leviers opérationnels à activer

4

#### RÉDACTION DU PLAN D' ACTIONS

### EN SONT RESSORTIS TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

- **Agriculture et forêt** : maintenir une activité agricole résiliente (face au changement climatique, au manque d'eau, au vieillissement de la population d'agriculteurs...) intégrée au paysage et source de biodiversité
- **Habitat et démographie** : gérer la pression démographique croissante en maintenant la qualité paysagère et en limitant les contraintes exercées sur le milieu
- **Biodiversité** : préserver certaines espèces de la faune et la flore locale

Ces enjeux ont été déclinés à travers **un programme de 10 actions**. Pour le mettre en œuvre, **des élus référents** en charge de piloter ces différentes actions ont été identifiés. De même, **différents partenaires** potentiels ont été ciblés pour accompagner la commune dans le portage de ces actions, dans le domaine de la rénovation énergétique, de l'agriculture et de la forêt, de l'urbanisme, du patrimoine, de la protection de la nature...

Une partie du financement de ces actions a été déterminée, restant à être précisée pour d'autres. La démarche, menée de manière participative, a permis **une appropriation importante des problématiques tant par la population que les élus locaux**, entérinant une volonté politique forte de réaliser cette feuille de route.



## RESSOURCES TECHNIQUES

• DÉMARCHE "TRAJECTOIRE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TERRITOIRES" (TACCT), PORTÉE PAR L'ADEME

<https://tacct.ademe.fr/>

• OUTIL CLIMATSTORY DÉVELOPPÉ PAR LA RÉGION

<https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/passer-a-l'action/adaptation-au-changement-climatique/climastoryLife>

## DES FINANCEMENTS POSSIBLES

• COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (RÉGION, DÉPARTEMENT)

• SERVICES DÉCONCENTRÉS ET AGENCES DE L'ÉTAT

Office Français de la Biodiversité, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Agences de l'Eau, Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement, Direction Départementale des Territoires,...

• FINANCEMENT STRUCTURES PRIVÉES / PARAPUBLIQUES : FONDATIONS PRIVÉES, CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS...

• Des Enfants et des Arbres – appel à projet privé, renouvelé annuellement, proposant de faire réaliser des plantations de haies sur des parcelles agricoles par des scolaires

• VEILLE POUR FINANCER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

**Réalisation**  
Loire Forez agglomération,  
juin 2022

**Conception graphique**  
Agence Comadequat

**Édition**  
Loire Forez agglomération

Paysage des Hautes Chaumes du Forez - © Frédéric Martel